



BTS : CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION SESSION DE RATTRAPAGE 2024

1^{er} Juillet 2024

Académie de Nancy-Metz

Sandrine BROGIALDI

IA-IPR Lettres

TEXTES DE CADRAGE

- Arrêté du 3 juin 2022 portant définition des épreuves de contrôle du brevet de technicien supérieur
- Arrêté du 3 juin 2022 portant répartition des épreuves obligatoires générales et professionnelles pour chaque spécialité du brevet de technicien supérieur à compter des sessions d'examen 2022, 2023 et 2024
- Décret n° 2022-850 du 3 juin 2022 modifiant les dispositions du code de l'éducation relatives au brevet de technicien supérieur et le décret n° 2020-398 du 3 avril 2020 relatif à la certification en langue anglaise pour les candidats à l'examen du brevet de technicien supérieur
- Bulletin officiel n° 24 du 16-6-2022:
<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo24/ESRS2216299N.htm>

CADRAGE NATIONAL

- Rappel du B.O. n°11 du 16 mars 23 présentant les deux thèmes au programme de cette session :

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/bo/23/Hebdo11/ESRS2303798N.htm>

- Rappel du B.O. /référentiel des capacités et des techniques en CGE (n°47 du 21-12-2006):

<https://www.education.gouv.fr/bo/2006/47/MENS0602787A.htm>

CANDIDATS AUTORISÉS À SE PRÉSENTER AUX ÉPREUVES DE RATTRAPAGE

Pourront se présenter aux épreuves de rattrapage, les candidats :
refusés à l'examen ;

ET

ayant obtenu une moyenne générale comprise entre 8 et 9,99/20 ;

ET

ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 dans le bloc des matières professionnelles (liste des matières du bloc professionnel dans l'arrêté du 3 juin).

DÉCISION A L'ISSUE DES ÉPREUVES DE RATRAPAGE

Les notes obtenues dans les 2 épreuves choisies pour le rattrapage ne sont prises en compte que si elles sont meilleures que celles du 1er groupe qui leur correspondent.

Le calcul de la moyenne générale des notes suite aux épreuves de rattrapage reprend la ou les 2 nouvelles notes en plus de toutes les autres issues du 1er groupe.

Si le candidat obtient une moyenne générale au moins égale à 10/20, il sera déclaré admis par le jury de délibération, sinon il sera refusé.

CENTRES D'ÉPREUVE

DES CANDIDATS INSCRITS DANS L'ACADÉMIE DE NANCY-METZ ET
PILOTÉS PAR L'ACADÉMIE DE NANCY-METZ

Deux centres d'examen accueilleront les candidats des BTS inscrits dans l'académie de Nancy-Metz : (sauf exception selon les impératifs des académies pilotes)

- **Lycée Georges de la Tour – Nancy (0540041B) ;**

- **Lycée Robert Schuman – Metz (0570057C).**

Pour les candidats inscrits dans les autres académies et pilotés par Nancy-Metz, les candidats passeront leurs épreuves de contrôle selon les modalités transmises par les académies d'origine.

DÉFINITION DES ÉPREUVES DE CONTRÔLE

1. Culture générale et expression ou français

Durée : 20 minutes

Temps de préparation : 20 minutes

Epreuve orale

Le candidat se voit proposer deux sujets au choix. Chacun de ces sujets porte sur un des deux thèmes retenus au programme de Culture générale et expression de deuxième année. Chaque sujet se compose de deux documents (l'un textuel et l'autre non textuel) et est assorti de la consigne suivante : « En quoi ces documents éclairent-ils votre réflexion sur le thème au programme ? ».

Pendant la phase de préparation de l'épreuve, le candidat mobilise des compétences et connaissances, évaluées dans le règlement d'examen au titre de l'unité, en matière de lecture et compréhension, communication et expression, de confrontation de documents, d'analyse et d'argumentation.

A l'issue de sa préparation de 20 minutes, le candidat présente les documents et les confronte pour répondre à la question posée, pendant 10 minutes. Un entretien, partant du propos du candidat, d'une durée de 10 minutes, évalue les compétences de communication et de réflexion.

QUI ÉVALUE?

L'examineur est un professeur de l'enseignement de culture générale et d'expression exerçant dans un lycée public, un établissement privé sous contrat ou un centre de formation d'apprentis porté par un établissement public local d'enseignement, par un groupement d'établissements (GRETA) ou par un groupement d'intérêt public « formation continue et insertion professionnelle » (GIP-FCIP), lorsque la formation se déroule en totalité dans ces structures, ou dans un centre de formation d'apprentis habilité par le recteur de région académique.

COMMENT ÉVALUER?

L'évaluation de l'épreuve est globale et apprécie **le degré de maîtrise des compétences** suivantes par le candidat :

- communiquer oralement ;
- apprécier un message ;
- tirer parti des documents lus dans l'année et de la réflexion menée en cours ;
- rendre compte d'une culture acquise en cours de formation.

ÉPREUVE ORALE DE CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION

Valoriser:

- La richesse et la pertinence des références culturelles convoquées
< cultures patrimoniale, personnelle, classique, contemporaine;
- Une expression orale de qualité: claire, précise, argumentée de manière pertinente et convaincante.

GRILLE D'ÉVALUATION NATIONALE OBLIGATOIRE

Bulletin officiel n° 24 du 16-6-2022:

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo24/ESRS2216299N.htm>

Annexe 3: grille d'évaluation pour la culture générale et expression:

https://cache.media.education.gouv.fr/file/24/63/6/ensel299_annexe3_1426636.pdf

On évalue selon le degré de maîtrise : une prestation qui obtiendrait des TI aurait de 0 à 6 points, des I entre 6 et 9, des S entre 10 et 14, des TS entre 15 et 20.

Ces indications sont à moduler compte tenu de la synthèse des performances.

*On valorise :

- la richesse des références,
- la capacité à proposer une réflexion personnelle sur le thème du programme,
- l'approfondissement du propos au fil de la prestation et de l'entretien,
- la mobilisation du travail mené durant l'année,
- la mobilisation d'expériences (personnelles ou non) liées au thème du programme mis en œuvre dans l'épreuve.

Annexe 3 – Épreuve de contrôle du BTS - Culture générale et expression

Grille nationale d'évaluation

On évalue	Critères d'évaluation	Attendus	Degré de maîtrise			
			TI	I	S	TS
Parole en continu	Le débit, le volume, l'intonation, la fluidité sont adaptés.	Expression orale audible, fluide et claire.				
	Le candidat adopte une posture et une langue pertinentes ; il parvient à formuler sa pensée dans une langue claire.	Expression et posture adaptées au contexte d'énonciation , correction de la syntaxe orale.				
Parole en interaction	Le candidat fait preuve d'une aptitude à l'écoute et au dialogue : il se saisit des propositions de l'examineur pour compléter et prolonger son exposé initial.	Adéquation des réponses aux questions posées, interactions dans l'entretien, capacités d'autocorrection.				
Compétences de lecture du texte et de l'image, connaissances acquises	Le candidat montre une compréhension de ce qu'apportent le texte et l'image à la réflexion sur le programme	. Visée, registre, propos, argumentation propres à chaque document clairement identifiés et analysés. Texte et image bien reliés au thème du programme, dont les enjeux sont compris				
	Le candidat parvient à rendre compte d'une connaissance et d'une appropriation du thème au programme ; il renvoie à des connaissances précises du travail de l'année.	. Réflexion qui ne s'en tient pas aux seuls points communs entre les supports fournis et le thème étudié mais rend compte aussi d'éventuelles divergences ou d'apports nouveaux à la réflexion conduite en cours pendant l'année				
Synthèse indicative			0-6	7-9	10-14	15-20

Numéro du candidat :

Nom et Prénom du candidat :

Académie :

Date de l'épreuve :

PRÉCONISATIONS

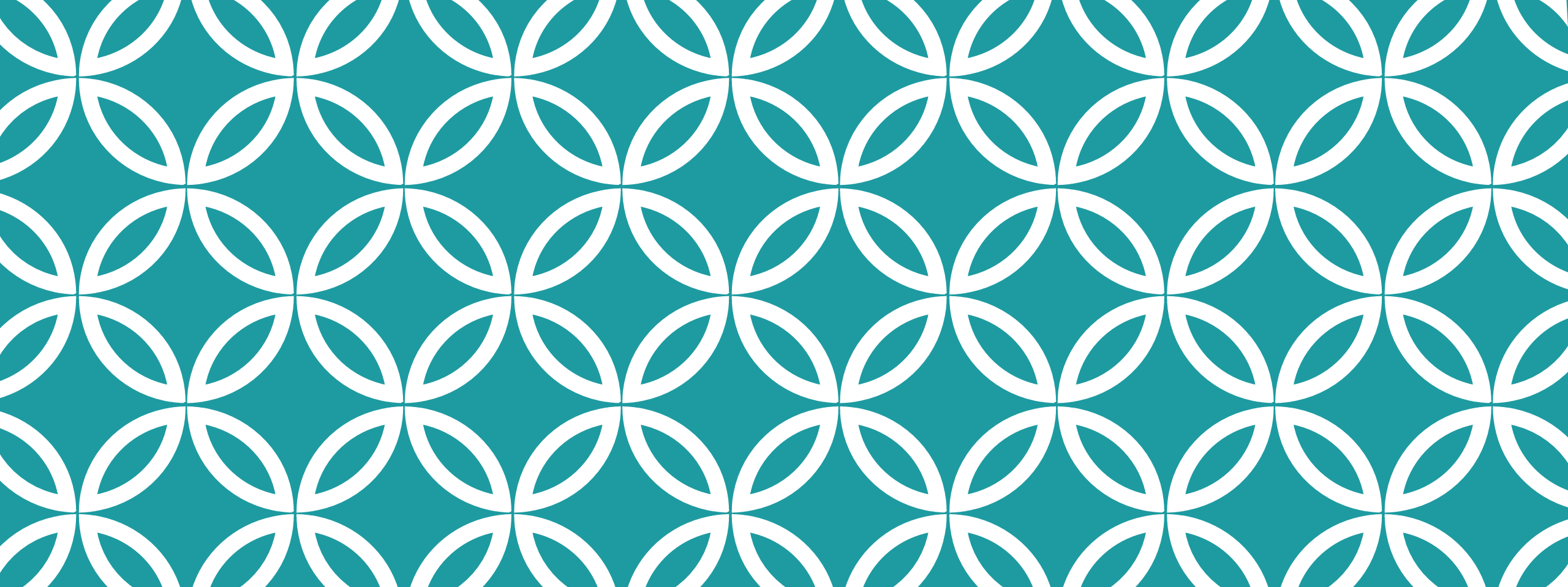
- Choisir des supports accessibles (pas ceux du sujet d'écrit de mai 2023)
- Premier temps de 10': aider le candidat, questions ouvertes de préférence;
- En cas de mutisme ou de grandes difficultés lors du premier temps, aider le candidat puis lui indiquer clairement le passage au second temps;
- Ne pas reporter sur le deuxième temps les minutes du premier temps inutilisées par le candidat;
- Deuxième temps: dialogue véritable, élargissement du questionnement;
- Bienveillance constante mais degré d'exigence maintenu (/diplôme Bac+2); **utilisation obligatoire et systématique de la grille d'évaluation nationale présentée;**
- Ne pas transposer les exigences des exercices écrits (plan de synthèse par exemple pour le premier temps de l'épreuve).

EXEMPLES DE SUJETS

Voir <http://www4.ac-nancy-metz.fr/lettres/new/session-de-rattrapage-21-2/>

Mettre en forme les sujets choisis: intitulé mentionnant session de rattrapage CGE BTS session 24, notes de bas de page si nécessaire et libellé national à ajouter;

Présentations de sujets par les professeurs volontaires



UN EXEMPLE DE SUJET PROPOSÉ
PAR ANNABELLE SAFFROY |

Sujet n° 1

Vous présenterez et confronterez les documents suivants afin de répondre à cette question : en quoi ces documents éclairent-ils votre réflexion sur le thème au programme ?

Document 1 : *Le syndrome de Paris, ou la désillusion*, Sophie Hienard, *Le Point* (mars 2023)

La Ville Lumière n'est pas toujours aussi belle que dans les films. Elle est parfois sale et terne, ce qui produit un choc psychologique pour certains touristes.

La scène se déroule sur les hauteurs de Montmartre. Avec l'impression que le Sacré-Cœur domine tout Paris. Quelques passants arpentent la colline. D'autres, du coin de l'œil, surveillent leurs bambins assis dans un manège. Au détour d'une rue, encore, une façade rouge se distingue, le Café des 2 moulins. Une serveuse, brune à la coupe carrée et aux habits rouges, s'agite. Le tout sur un air d'accordéon et en couleur sépia.

Non, non, ce n'est pas Paris, ou plutôt pas le Paris des Parisiens, mais celui d'Amélie Poulain. En dehors de la France, voilà l'image idéalisée de la capitale. Les plus modernes auront comme référence *Emily in Paris*, et ses rues dépourvues de crottes de chien. Difficile de ne pas rire nerveusement à la vue de ces images dégoulinantes de perfection, surtout lorsqu'on peine à respirer sur la ligne 8 du métro.

Ce décalage est tel qu'il produit, chez certains voyageurs, un choc émotionnel très fort. C'est le « syndrome de Paris ». Touchant en particulier les touristes japonais, ce trouble a été diagnostiqué pour la première fois en 1986 par Dr Hiroaki Ota, psychiatre à l'hôpital Sainte-Anne à Paris. Dans « Les Japonais en voyage pathologique à Paris : un modèle original de prise en charge transculturelle », article publié en 2004, le médecin définit ce déphasage.

Document 2 :



Baiser de l'Hôtel de Ville, Robert Doisneau (1950)

Il se manifeste d'abord par des troubles du comportement comme de l'agressivité envers soi ou envers les autres, des délires. Il existe aussi des états d'angoisse très forts, conduisant à une dépersonnalisation, voire à une dissociation. Pour apaiser ces symptômes, un traitement médicamenteux ou un soutien psychologique doivent être envisagés.

Idéal vs réalité

C'est en grande partie les touristes japonais qui sont concernés par cette désillusion. Dans leur culture, l'idéalisation de la France est très forte depuis le XIX^e siècle, d'après le psychiatre, lui-même originaire du Japon. Paris constitue ainsi la capitale de la culture européenne. Plus fort encore, il existe l'idée que « l'Europe [est] à l'origine de la culture américaine » pour les Nippons.

La dissonance entre la réalité et l'image véhiculée est d'autant plus grande qu'un phénomène d'acculturation se produit parfois. Autrement dit, certains Japonais ont pu adopter les codes, les coutumes et l'imaginaire de la France sans véritablement en avoir fait l'expérience. Pas de rats, sauf peut-être ceux dans *Ratatouille*. Pas de trains bondés, ni de rues remplies de voitures, mais de belles balades sur les ponts de la capitale, comme dans *Emily in Paris*. Pas de Paris rongée par la pauvreté, mais la vision idéalisée d'une ville des artistes à la Belle Époque, comme dans *Midnight in Paris*. Bref, qui ne voudrait pas vivre dans cette représentation aseptisée ?

Imprévus

Une fois dans la Ville Lumière, plusieurs facteurs peuvent donc expliquer ce décalage, d'après les scientifiques. Outre la réalité dégradée de la capitale et le surmenage lié parfois au voyage, la barrière de la langue peut aussi accentuer le sentiment d'étrangeté. Les relations sociales, qui sont fondées sur « l'appartenance à un groupe » au Japon, peuvent également être mises à mal et favoriser l'isolement. Enfin, la culture latine, qui « autorise des fluctuations d'humeur et d'attitude interférant sur les comportements individuels », peut déconcerter les touristes.

Autant de symptômes qui participent à l'idée d'un « syndrome du voyageur ». Lorsqu'une personne est confrontée à la vraie nature d'un pays et ses aspects imprévus, elle peut ressentir un écart très grand entre son idéal et la réalité. Comme le syndrome de Florence, qui, cette fois-ci, choque par tant de splendeur.

ESPACE DE MUTUALISATION

Sur le site académique des Lettres, sous l'onglet BTS, dans l'espace « Session de rattrapage 24 »:

<http://www4.ac-nancy-metz.fr/lettres/new/session-de-rattrapage-21-2/>

- Diaporama de cette réunion ;
- Exemples de sujets classés par thème, avec le nom des concepteurs ;
- Grille nationale d'évaluation ;

Retours sur cette session (même concis) bienvenus au plus tard le 12 juillet à cette adresse : Sandrine.Brogialdi@ac-nancy-metz.fr.